Ref. formation 202407264221

Animateur, animatrice d'activités et de vie quotidienne (CPJEPS)

Financement

Formation professionnelle continue
Programme régional de formation (PRF AS)

N° de marché :2023P051S04582

Organisme responsable et contact

LEO LAGRANGE FORMATION
DESFORGES Jean Michel
06.73.19.39.65
j.m.desforges@mpsformation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Les pré-requis obligatoires liés à cette composante seront précisés et détaillés dans la réponse de l'organisme de formation.

Prérequis pédagogiques :

Être âgé de 17 ans ou plus le jour de l'entrée en formation.Avoir un projet lié à l'animation.Avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'encadrement de publics.Une connaissance du milieu de l'animation socio-éducative ou sportive est souhaitée

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La présente consultation cible des actions devant répondre aux besoins en compétences des entreprises, et en qualification des publics afin de faciliter l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi durable.

Contenu et modalités d'organisation

M1 Positionnement - Présentation des 4 UC du CPJEPS A AQV-du calendrier de formation (l'alternance)-les contenus de formation (les différentes périodes)-les modalités de certifications-les objectifs des différentes PAE-les modalités de recherche de stages-l'environnement socioprofessionnel de l'éducateur sportif-Les différents types de structures employant des animateurs sportifs.-Les différents publics de l'éducateur sportif. Les représentations du métier.Positionnement en bureautique pour suivre les contenus par la FOAD Définir et contractualiser les étapes individualisées du parcours - 14 hM2 L'environnement professionnel, les différents interlocuteurs: - Connaitre son environnement professionnel, ses missions, sa structure, les acteurs socioculturels et socioéducatifsS'intégrer dans son environnement de travail, communiquer auprès des équipes, des publics, des familles - 420 hM3 : Concevoir, animer et évaluer des activités en direction d'un groupe - Concevoir, animer et évaluer des activités en direction d'un groupePréparer la première certification - Épreuve de certification UC 3/UC 4 - 406 hM4 : Participer au projet de vie de la structure et animer des temps de vie quotidienne - Participer au projet et à la vie de la structureAnimer les temps de vie quotidiennePréparer la seconde certification - Épreuve de certification UC 1/UC 2 - 392 hM5 transverse "sensibilisation citoyenne de tous les stagiaires à la transition énergétique, écologique et sociétale" - Connaître les principes et les enjeux de la transition énergétique et écologique à l'échelle mondiale et régionaleEtre sensibilisé aux défis environnementaux actuels et à l'urgence d'agirExplorer les problématiques liées à la préservation des ressources naturelles(eau, énergie, biodiversité)Identifier des actions concrètes permettant de préserver ces ressources au quotidienMettre en avant de bonnes pratiques en matière de gestion des ressources - 7 hM6 transverse "Sensibilisation aux valeurs de la République, à l'éducation citoyenne et à la prévention des violences sexuelles et sexistes" - Appréhender le principe de laïcité dans ses aspects juridiques et historiques.Formuler clairement les obligations pour tous et les droits de

…

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** **Type de parcours** **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne - *Niveau 3 : CAP, BEP*
(Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00497373	du 21/11/2024 au 27/08/2025	Artigues-près-Bordeaux (33)	LEO LAGRANGE FORMATION		Non éligible	FPC